

Le mot fameux d'Henri IV " Paris vaut bien une messe " est-il bien de lui et à quel propos fut-il dit ?

Ce mot, comme celui attribué à Cambronne et comme tant d'autres, dont on trouve de fréquents exemples dans l'histoire, a donné lieu à bien des controverses.

La vérité est que la phrase n'est pas de Henri IV, mais du baron de Rosny, duc de Sully, et que les circonstances dans lesquelles il fut prononcé lui donnaient un sens différent de celui qu'on lui prête généralement.

Le roi, après sa conversion, ayant un jour reproché au duc de Sully de ne pas être allé à la messe comme il venait de le faire lui-même, le gentilhomme répondit qu'il n'avait pas les mêmes raisons que son souverain de rendre grâces à Dieu, et il ajouta : "*La Couronne vaut bien une messe.*"

On voit que ni le mot, ni la situation ne sont conformes à l'opinion généralement reçue, ce qui n'est pas rare en histoire.

N'a-t-on pas dit avec raison que les légendes sont la poésie de l'histoire ?—Malheureusement les légendes ont parfois des racines si profondes qu'elles grandissent aux dépens de la vérité.

Politique et pédagogie

Nous détachons ce qui suit d'un article publié dans le *National* de Montréal :

S'il est un corps dont la mission excite l'admiration, c'est incontestablement le corps enseignant. Pour accomplir sans entrave le rôle sublime qu'il s'est imposé, il a su partout se dégager, aussi bien par sa dignité que par des règlements absolus, de toutes les luttes et de toutes les bassesses de la politique.

Et pourtant, malgré son utilité, malgré le dévouement dont il fait preuve pendant sa carrière, du début à la fin, on semble lui

refuser systématiquement une position en rapport avec le service qu'il prodigue. On ne paraît pas disposé à lui accorder le droit d'avoir une famille, et celui qui élève et instruit les enfants des autres, ne peut souvent pas remplir le même office auprès de ses propres enfants.

En général, l'instituteur naît pauvre, vit dans la détresse et meurt dans la misère. Sont-ce les \$400 ou \$500 (1) qu'on lui attribue si chichement qui peuvent modifier cet état lamentable ? Evidemment non.

Alors que partout l'on prodigue l'or, que l'on gorge des parasites, que l'on engraisse des fonctionnaires inutiles, on marchande la vie à ce pionnier de l'instruction publique, on compte ses bouchées de pain, on lui interdit les joies permises et accessibles à tous.

Ceci n'est ni nouveau ni inconnu, mais il est bon de le répéter souvent, ne serait-ce que pour troubler un peu la jouissance féroce de ceux qui vivent si largement de la misère de ces hommes d'élite.

Aussi, nous aimons et nous soutiendrons toujours le professeur, l'instituteur ou le maître d'école, comme il vous plaira de l'appeler. Nous le défendons surtout parce que c'est une victime de la hiérarchie, victime de l'indifférence, victime des préjugés. Dans tous les pays du monde, sans en excepter le nôtre, le corps enseignant a compris qu'il puisait son autorité dans la neutralité la plus absolue en matière politique. Il ne peut sans s'amoindrir, avoir de conflit non seulement avec ses élèves, mais même avec les parents de ceux-ci. Certes, il a le droit de penser, le droit d'agir par le vote, comme tout citoyen digne d'user de ce droit, mais il s'est librement interdit toute velléité même de proclamer publiquement ses opinions politiques. S'il s'écarte de cet engagement, il redevient

(1) Hélas ! si les instituteurs canadiens avaient tous \$400, ils seraient bien heureux.